

Budget rectificatif 4/2017: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne en faveur de l'Italie

2017/2109(BUD) - 05/09/2017 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La Commission des budgets a adopté le rapport d'initiative par Jens GEIER (S&D, DE) relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2017 de l'Union européenne pour l'exercice 2017 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à l'Italie.

Pour rappel, le projet de budget rectificatif n° 4/2017 a trait à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour un montant de 1.196.797.579 euros afin de venir en aide à l'Italie à la suite d'une série de tremblements de terre qui ont eu lieu entre août 2016 et janvier 2017 dans les régions des Abruzzes, du Latium, des Marches et de l'Ombrie.

Un montant de 30 millions d'euros avait déjà été versé dans le cadre de cette mobilisation du FSUE, à titre d'avance sur le budget 2016 de l'Union.

Cette mobilisation du FSUE est la plus forte de son existence.

Le projet de budget rectificatif n° 4/2017 a pour objet **d'inscrire formellement l'ajustement budgétaire correspondant au budget 2017 de l'Union.**

Les députés ont pris acte du projet de budget rectificatif n° 4/2017 présenté par la Commission et ont appelé la Commission à approuver la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2017.

Ils ont insisté sur le besoin urgent de débloquer, par l'intermédiaire du FSUE, une aide financière en faveur des régions touchées par des catastrophes naturelles.